

oppression will be condemned by the august world body where the problem of Cyprus will be discussed.

We, the Turkish community of Cyprus, look upon the General Assembly as the saviour of peoples and the protector of their basic rights, so that tyranny and oppression in any guise is stamped out for good, and so that petty imperialists do not have the opportunity to abuse the sacred principles of humanity by trying to materialize their despicable objectives.

(Signed) F. Küçük
Vice-President of the Republic of Cyprus

d'oppression en usage au xvi^e siècle ne manquera pas d'être condamné par l'instance mondiale suprême qui examinera le problème de Chypre.

Les membres de la communauté turque de Chypre voient dans l'Assemblée générale l'organe qui sauvera les peuples et protégera leurs droits fondamentaux, afin que la tyrannie et l'oppression, sous quelque apparence qu'elles se cachent, soient éliminées à jamais et que les misérables impérialistes ne puissent plus fouler aux pieds les principes humanitaires sacrés en cherchant à assurer la réalisation de leurs objectifs méprisables.

Le Vice-Président de la République de Chypre
F. KÜÇÜK

DOCUMENT S/6177

Letter dated 4 February 1965 from the representative of Senegal to the President of the Security Council

[Original text: French]
[8 February 1965]

On instructions from my Government I have the honour to draw your attention to the following and to request you to bring it to the notice of the other members of the Council.

During the night of 6-7 January 1965 a number of bullets fired from the territory of so-called Portuguese Guinea hit the Senegalese village of Salikenié, Kolda Prefecture, Dabo Arrondissement, one kilometre from the border, wounding Senegalese citizens.

During the night of 7-8 January the same village was hit by projectiles of larger calibre. At 2 a.m. approximately ten grenades landed in the holding of Senegalese citizen Kamaron Touré, a farmer at Salikenié, setting 6 dwellings and 6 barns on fire. Fortunately, no one was killed or wounded, but property damage is considerable. Two unexploded TNT grenades with markings "GMO FW/962" were retrieved.

Lastly, during the night of 10 January, 37 Portuguese soldiers were observed near the border village of Temanto, Dabo Arrondissement, between the villages of Coumbacara and Salikenié. These soldiers of the Portuguese Army appeared to be entertaining some idea of attacking the peaceful village of Sinthiou Elhadji. In view of the security force installed by the Government of the Republic of Senegal, the Portuguese troops desisted from committing their act of aggression.

The Government of the Republic of Senegal cannot remain indifferent to such acts and shall take all appropriate steps to defend the integrity of its territory and ensure the protection of its citizens.

The Government of the Republic of Senegal wishes to draw the Security Council's attention to these grave

Lettre, en date du 4 février 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Sénégal

[Texte original en français]
[8 février 1965]

Sur instructions de mon gouvernement j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur ce qui suit en vous priant d'en informer les autres membres du Conseil.

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1965, plusieurs balles tirées du territoire de la Guinée dite portugaise sont tombées dans le village sénégalais de Salikenié, préfecture de Kolda, arrondissement de Dabo, situé à un kilomètre de la frontière, blessant des citoyens sénégalais.

Par ailleurs, dans la nuit du 7 au 8 janvier d'autres projectiles de plus gros calibre sont tombés dans le même village; à 2 heures du matin, une dizaine de grenades ont été lancées dans la concession du citoyen sénégalais Kamaron Touré, cultivateur à Salikenié, provoquant l'incendie de six cases servant d'habitation et de six greniers. Fort heureusement il n'y eut pas de victime, mais les dégâts matériels sont importants. Deux grenades non éclatées portant la marque GMO FW/962, à base de TNT, ont pu être récupérées.

Enfin, dans la nuit du 10 janvier, la présence de 37 soldats portugais a été remarquée entre les villages de Coumbacara et Salikenié, à proximité du village frontalier de Temanto, arrondissement de Dabo. Ces soldats de l'armée portugaise semblaient montrer quelques vellétés d'attaquer le paisible village de Sinthiou Elhadji. Devant le dispositif de sécurité mis en place par le Gouvernement de la République du Sénégal, les troupes portugaises ont renoncé à commettre leur acte d'agression.

Devant de tels faits, le Gouvernement de la République du Sénégal ne saurait demeurer impassible et doit prendre toutes dispositions utiles pour défendre l'intégrité de son territoire et assurer la protection de ses citoyens.

Le Gouvernement de la République du Sénégal tient à attirer l'attention du Conseil de sécurité sur ces graves

incidents, which constitute a threat to the peace and for which the Portuguese authorities are responsible, having once again violated the spirit and the provisions of the United Nations Charter and of Security Council resolution 178 (1963) of 24 April 1963.

(Signed) Ousmane Socé DIOP
Permanent Representative of Senegal
to the United Nations

incidents qui constituent une menace à la paix et dont se portent responsables les autorités portugaises qui, une fois de plus, violent l'esprit et les dispositions de la Charte des Nations Unies et la résolution 178 (1963) du Conseil de sécurité, en date du 24 avril 1963.

Le représentant permanent du Sénégal
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Ousmane Socé DIOP

DOCUMENT S/6178

Letter dated 9 February 1965 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council

[Original text: Russian]
[9 February 1965]

I have the honour to transmit herewith a statement by the Soviet Government concerning the aggressive acts of the armed forces of the United States of America against the Democratic Republic of Viet-Nam.

I request you to arrange for the circulation of this statement as an official document of the Security Council.

(Signed) N. FEDORENKO
Permanent Representative
of the Union of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

STATEMENT

Reports have been received in the last two days concerning new serious provocations by the armed forces of the United States of America against the Democratic Republic of Viet-Nam. On 7 February 1965, a large number of jet aircraft based on aircraft carriers of the United States Seventh Fleet bombed the town of Dong Hoi and a number of other populated places in the Democratic Republic of Viet-Nam. United States aircraft again raided Dong Hoi on 8 February. They bombed and strafed many houses and even a hospital. Human lives have been lost.

These piratical raids by aircraft of the United States armed forces on populated places in the Democratic Republic of Viet-Nam evoke anger and strong condemnation among the Soviet people and all peoples who are opposed to imperialist high-handedness and aggression.

Attempting to create at least the semblance of a pretext for these new acts of armed aggression against the Democratic Republic of Viet-Nam, United States official quarters argue that, in the course of their liberation struggle, South Viet-Nameese patriots strike at military installations situated in the territory of United States occupied South Viet-Nam. But who gave the United States the right to retaliate for the actions of the guerrillas in South Viet-Nam, for the defeats that the

Lettre, en date du 9 février 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

[Texte original en russe]
[9 février 1965]

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Gouvernement soviétique au sujet des actes agressifs commis par les forces armées des Etats-Unis d'Amérique contre la République démocratique du Viet-Nam.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) N. FEDORENKO

DÉCLARATION

Depuis deux jours, les rapports reçus signalent de nouvelles provocations graves auxquelles les forces armées des Etats-Unis d'Amérique se sont livrées contre la République démocratique du Viet-Nam. Le 7 février 1965, un grand nombre d'avions à réaction, basés sur des porte-avions de la septième escadre des Etats-Unis ont bombardé la ville de Dong-Hoi et diverses autres agglomérations de la République démocratique du Viet-Nam. Un nouveau raid des aéronefs américains contre Dong-Hoi a eu lieu le 8 février. L'aviation américaine a bombardé et mitraillé de nombreuses habitations et même un hôpital. On déplore des pertes de vies humaines.

Les raids pirates des aéronefs de l'aviation américaine contre des agglomérations de la République démocratique du Viet-Nam suscitent l'indignation et la réprobation énergique du peuple soviétique, comme de tous les peuples qui s'élèvent contre l'arbitraire et l'agression impérialistes.

Cherchant à créer ne fût-ce qu'un semblant de prétexte à ces nouveaux actes d'agression armée perpétrés à l'encontre de la République démocratique du Viet-Nam, les milieux officiels des Etats-Unis d'Amérique soutiennent que les patriotes sud-vietnamiens, au cours de leur lutte de libération, attaquent des installations militaires situées sur le territoire du Viet-Nam du Sud occupé par les Etats-Unis d'Amérique. Mais qui a donné aux Etats-Unis le droit, à titre de représailles contre les